

## Conclusion

**Ces deux produits de surveillance inaugurent le début d'un temps nouveau :**

- Moins de temps à consacrer à la production de données
- Plus de temps à l'analyse
- Consolidation des mesures de protection des renseignements personnels
- Normalisation des méthodes de calcul
- Démocratisation de l'accès aux données

**Avec l'accès à l'infocentre, les régions pourront déterminer le quand, le comment et le quoi de leur portrait de santé.**



Aux JASP 2004, lors de l'atelier sur *Les technologies de l'information : un apport essentiel à la pratique de la surveillance de l'état de santé de la population*, on présentait le plan de réalisation de l'infocentre, deux ans plus tard, on peut dire que nous sommes passés de la théorie à la pratique

- Si pour la mise en place de l'infocentre, c'est le portrait qui a nourri l'infocentre,
- dans le futur, c'est l'infocentre qui va nourrir les portraits nationaux et régionaux.

